CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

_

SESSION 2019

_

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

(Classes de terminale ST2S)

PREMIERE PARTIE

Durée : 5 heures

_

L'usage de la calculatrice est interdit

Consignes aux candidats

- Ne pas utiliser d'encre claire
- N'utiliser ni colle, ni agrafe
- Numéroter chaque page en bas à droite (numéro de page / nombre total de pages)
- Sur chaque copie, renseigner l'en-tête + l'identification du concours :

Concours / Examen : CGL Section/Spécialité/Série : ST2S

Epreuve: 101 Matière: STSS Session: 2019



©UNCCAS

« Etre vieux... C'est être jeune depuis plus longtemps que les autres, c'est tout ! » Philippe Geluck

Le « Bien vieillir » : ressources et leviers

« Si la perte d'autonomie des personnes âgées est un risque minoritaire, elle appelle une adaptation de la société pour que l'allongement de la durée de vie soit perçu comme une chance plutôt qu'une charge. »

L'œil du CESE, n°4, juillet 2018

Question 1 : Analyser les déterminants d'un vieillissement en bonne santé.

Question 2 : Montrer la complémentarité des acteurs qui interviennent pour favoriser le vieillissement en bonne santé.

La participation sociale peut être considérée notamment comme l'implication individuelle dans des activités civiques, citoyennes, de loisirs et de divertissement.

En France, les pouvoirs publics ont favorisé la promotion de la participation sociale des personnes âgées dans le cadre du plan national Bien vieillir (2007-2009) et, en 2016, via la loi de l'adaptation de la société au vieillissement.

Question 3 : Expliquer en quoi la participation sociale des personnes âgées est bénéfique.

Liste des annexes

N° des	Titre du document		
annexes	Source		
1	Les personnes âgées se caractérisent par une grande diversité Rapport Mondial sur le Vieillissement et la Santé, Résumé, Organisation Mondiale de la Sant 2015,		
	En ligne sur site www.un.org/fr ; consulté le 11/10/2018		
2	L'importance de l'identification des fragilités dans la prise en charge des personnes âgée		
	Propos recueillis par Nathalie QUERUEL, journaliste, La Santé en Action n°440,		
	édité par Santé Publique France, janvier 2017		
3	Evolution de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité, par sexe, de 2004		
	à 2016		
	Etudes et Résultats n°1046 de janvier 2018 - DREES,		
	En ligne sur www.drees.solidarites-sante.gouv.fr, consulté le 11/10/2018		
4	Autonomie des personnes âgées : l'enjeu de la prévention		
	Vieillissement : l'autonomie, clé de la santé, L'œil du CESE n°4, Revue trimestrielle du Conseil		
5	Economique, Social et Environnemental, Juillet 2018.		
3	Les comportements de santé des personnes âgées de 55 à 85 ans Christophe LEON, Enguerrand DU ROSCOÄT, La Santé en Action n°430,		
	édité par Santé Publique France, décembre 2014		
6	L'inquiétude face au vieillissement chute à partir de 40 ans		
	E. ALBEROLA, P. CROUTTE, S. HOIBIAN, Bien vieillir : avant tout, être au maximum de ses		
	capacités intellectuelles, Consommation et mode de vie n°287 du 02/2017, CREDOC, En ligne		
	sur www.credoc.fr; consulté le 11/10/2018.		
7	Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement		
	Ministère des Solidarités et de la Santé.		
	Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement. 2 mars 2018.		
	En ligne sur solidarites-sante.gouv.fr/ ; consulté le 26/09/2018		
8	Un nouveau portail internet pour bien vieillir		
	Santé Publique France. Un nouveau portail internet pour bien vieillir. 20 mai 2016. En ligne sur		
	www.santepubliquefrance.fr/; consulté le 21/09/2018		
9	À Beaumont (Puy de Dôme) : une animatrice crée du lien social pour les personnes âgées		
	isolées		
	C.MONTEILLET, Dossier « Promouvoir la participation sociale des personnes âgées. » La		
10	santé en action, n° 443. Mars 2018 Le « Bien vieillir »		
10	Fédération des Centres sociaux du Perigord. Le « Bien Vieillir ».		
	En ligne sur dordogne.centres-sociaux.fr/ ; consulté le 12/10/2018		
11	Bien vieillir dans la société		
	Boîte à idées - Projets transférables et adaptables , UNCCAS (Union Nationale des Centres		
	Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale) 2013		
12	CCAS Diffusion de nouveaux outils pour bien vieillir		
	CCAS - Diffusion de nouveaux outils pour bien vieillir, Ville de Rubelles. Vie locale, En ligne		
	sur www.rubelles.fr/; consulté le 11/10/2018		
13	Brochure « Vieillir et Alors ? »		
	Brochure éditée par Santé Publique France, novembre 2016		
	En ligne sur www.inpes.santepubliquefrance.fr ; consulté le 11/10/2018		

Document 1 - Les personnes âgées se caractérisent par une grande diversité

[...]

Il n'existe pas de modèle-type de la personne âgée. Certaines personnes de 80 ans ont des capacités physiques et mentales comparables à celles de nombreux jeunes de 20 ans. Les politiques doivent être conçues de manière à permettre à autant de personnes que possible de réaliser cette trajectoire positive de vieillissement. Elles doivent en outre contribuer à éliminer les nombreux obstacles qui limitent la contribution et la participation sociale continues des personnes âgées. Mais de nombreuses personnes connaîtront une altération significative de leurs capacités à un âge beaucoup plus précoce. Par exemple, certaines personnes de 60 ans peuvent nécessiter l'aide d'une tierce personne pour réaliser certaines activités, même les plus élémentaires. Une réponse globale de santé publique au vieillissement de la population se doit également de répondre à leurs besoins.

[...]

Qu'est-ce que le vieillissement ?

Les changements qui constituent et influencent le vieillissement sont complexes. Sur le plan biologique, le vieillissement est associé à l'accumulation d'une importante variété de lésions moléculaires et cellulaires. Au fil du temps, ces lésions conduisent à une réduction progressive des ressources physiologiques, à un risque accru de diverses maladies, et à une diminution générale des capacités intrinsèques de l'individu. Ce processus aboutit finalement à la mort. Cependant, ces altérations ne sont ni linéaires, ni constantes, et elles ne sont que vaguement associées à l'âge d'une personne en années révolues.

[...]

Source : Rapport Mondial sur le Vieillissement et la Santé, Résumé, Organisation Mondiale de la Santé, 2015, En ligne sur site www.un.org/fr ; consulté le 11/10/2018

Document 2 - L'importance de l'identification des fragilités dans la prise en charge des personnes âgées

[...]

La Santé en Action : Comment retarder le moment où les personnes âgées entrent dans cette sphère de la fragilité ?

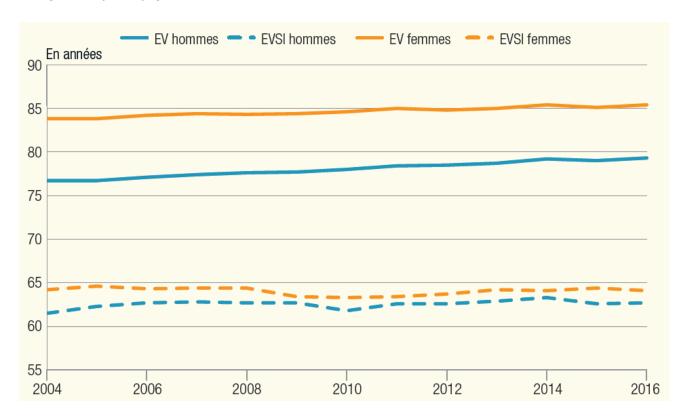
Bruno Vellas: L'Organisation mondiale de la santé a effectivement recommandé dans un rapport très récent de repérer la perte de fonctions chez les personnes âgées. Cette perte de fonctions est d'ailleurs davantage corrélée à une mortalité et à une morbidité que les pathologies. Une personne atteinte d'un Alzheimer moyennement évolué, mais qui garde toutes ses autres fonctions, a moins de risque qu'une autre atteinte d'un Alzheimer plus léger, mais qui ne marche plus ou se nourrit mal. Une personne âgée peut guérir d'un cancer, mais si elle ne garde pas ses fonctions, elle devient dépendante. Il est donc très important de faire ce travail de repérage. [...].

Une fois les points de fragilité repérés, il faut identifier les causes de la perte de fonctions afin de choisir les interventions à mettre en place. La fragilité peut être d'origine médicale : anémie, problème de vue, dépression. Dans ce cas, un traitement médicamenteux peut être donné. Cependant, selon les causes, d'autres actions sont possibles, comme la participation à des ateliers mémoire, à des ateliers d'éducation physique avec des exercices qui ont pour but de redonner vigueur et robustesse, à des ateliers nutrition, etc. [...]

La fragilité peut effectivement aussi être d'origine sociale et/ou environnementale. Une personne de 85 ans isolée présente plus de risque d'être fragile qu'une personne bien entourée. La pauvreté est aussi un élément déterminant – facteur de fragilité –, notamment si la personne rencontre des difficultés à recevoir des aides pour bien se nourrir par exemple. Le vieillissement est également difficile en centre-ville : les personnes âgées sont tentées de moins sortir, parce qu'elles ont peur de traverser les rues, et elles se sédentarisent davantage. Qu'ils soient médicaux, sociaux ou environnementaux, il est important d'agir sur tous les déterminants de la fragilité. [...]

Source : Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste, La Santé en Action n°440, édité par Santé Publique France, janvier 2017

Document 3 – Evolution de l'espérance de vie (EV) et de l'espérance de vie sans incapacité (EVSI), par sexe, de 2004 à 2016



Source : Etudes et Résultats n°1046 de janvier 2018 - DREES, En ligne sur site www.drees.solidarites-sante.gouv.fr, Consulté le 11/10/2018

Document 4 - Autonomie des personnes âgées : l'enjeu de la prévention

[...]

Pour une société inclusive

Le vieillissement entraîne immanquablement une réduction progressive des capacités, même si celle-ci ne débouche pas toujours sur une dépendance. En France, 2,7 millions de personnes souffrent d'au moins une limitation fonctionnelle. Ce chiffre justifie aisément de sortir d'une approche catégorielle pour passer à une dynamique inclusive reposant sur une société accueillante et accompagnante, comme l'appelait de ses vœux le CESE dans l'avis de 2014 « Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap ».

La précarité énergétique, un risque accru pour les personnes âgées

Même en cas d'incapacités physiques grandissantes, la majorité des personnes âgées souhaitent vivre à domicile, où elles ont leurs repères et peuvent côtoyer d'autres générations. La qualité du logement – l'un des grands déterminants de santé – est un enjeu majeur pour le bien-vieillir au domicile. Or, d'après l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, 55 % des personnes en situation de précarité énergétique ont plus de 60 ans. Les personnes âgées sont plus sensibles au froid et passent plus de temps au domicile, ce qui alourdit la facture de chauffage tandis que les revenus diminuent lors de la retraite. La précarité énergétique est un facteur de risque important pour le déclenchement de pathologies : dépression, bronchites chroniques... Consulté sur la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le CESE estime qu'il y a urgence à déployer sur tout le territoire le service public de la performance énergétique de l'habitat.

Lutter contre les déserts médicaux

Le renforcement de la prévention, pour l'ensemble de la population et à tous les âges de la vie, nécessite de déployer des nouveaux moyens, y compris dans les territoires où les ressources médicales sont menacées. Fin 2017, le gouvernement a lancé son plan « Renforcer l'accès territorial aux soins », auquel le CESE a contribué par son avis sur les déserts médicaux. Les acteurs et actrices de la prévention doivent être mieux coordonnés avec la médecine ambulatoire et intégrés au projet de santé du territoire. À moyen et long terme, le développement de la télémédecine peut être décisif pour faciliter la coopération entre professionnels de santé et le suivi de la patientèle, notamment dans certains départements ruraux et d'outre-mer. Il faut pour cela développer la couverture numérique et mettre au point la tarification des actes de télémédecine.

Impulser et réguler l'évolution du système de santé

La réduction de la durée des séjours hospitaliers, l'accueil dans une structure plus légère et le retour à domicile sont au cœur de la stratégie nationale de santé 2018-2022. Ce « virage ambulatoire » doit bénéficier autant aux patients, notamment en matière de qualité de vie et de diminution du risque nosocomial, qu'à l'assurance maladie. Le transfert de soins hospitaliers vers les soins de ville accroît le recours aux dispositifs médicaux favorisant le maintien à domicile (lits médicaux, assistance respiratoire...). La télé observance, pour accompagner les patients à distance dans la prise de leur traitement, est une technologie prometteuse. À l'examen de la place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé, le CESE souligne toutefois que le développement de ces dispositifs ne peut se faire qu'en justifiant leur réelle plus-value et en limitant le reste à charge pour les patients. La même vigilance est de mise concernant le prix et l'accès aux traitements médicamenteux innovants. (...)

Source : Vieillissement : l'autonomie, clé de la santé, L'œil du CESE n°4, Revue trimestrielle du Conseil Economique, Social et Environnemental, Juillet 2018.

Document 5 : Les comportements de santé des personnes âgées de 55 à 85 ans

Les seniors ont des comportements plus favorables à la santé que leurs cadets... [...]

De manière générale, les 55-75 ans associent plus souvent l'acte alimentaire à un moyen de préserver sa santé et l'avancée en âge est associée à une alimentation plus diversifiée. En effet, 63,3 % d'entre eux ont consommé, la veille de l'interview, des fruits, des légumes, des aliments du groupe viande, poissons et œufs, des féculents et des produits laitiers (vs¹ 43,0 % des 18-54 ans). [...] Les seniors sont trois fois plus nombreux à avoir mangé, la veille de l'enquête, au moins les cinq fruits et légumes recommandés (22,5% vs 8,2 % des 18-54 ans) et une majorité d'entre eux mangent du poisson au moins deux fois par semaine (57,0 % vs 41,0 % des 18-54 ans).

... cependant, certains points doivent attirer notre attention

Concernant les troubles psychiques, 8,2 % des femmes de 55-85 ans déclarent avoir vécu un EDC² au cours des douze derniers mois contre 3,6 % des hommes. Et 25,1 % des femmes déclarent avoir chuté au cours des douze derniers mois contre 17,4 % des hommes. À l'inverse, les hommes sont plus concernés par les addictions (16,4 % sont fumeurs vs 10,8 % des femmes; 17,6 % jouent aux jeux d'argent et de hasard vs 9,5 % des femmes). Enfin le surpoids concerne la moitié des hommes de 55-75 ans interrogés (vs 29,8 % des femmes du même âge). [...]

Même si elle est en baisse depuis 2000, la consommation d'alcool reste importante, notamment chez les hommes : 39,5 % des hommes de 55-85 ans et 15,6 % des femmes du même âge consomment de l'alcool tous les jours. Nos résultats ont montré que les hommes qui boivent de l'alcool quotidiennement ont un risque plus important de chute et l'on sait que la chute est une des fragilités du grand âge. [...]

Le lien social chez les seniors est mesuré par trois éléments importants de la vie sociale. D'une manière générale, les 55-85 ans ont une vie sociale comparable à celle des 15-54 ans. Cependant, les liens sociaux ont des impacts sur la santé des 55-85 ans. Notons dans notre enquête, par exemple, que le fait de vivre seul multiplie par quatre chez les hommes et par deux chez les femmes la probabilité de survenue d'un EDC au cours des douze derniers mois, que la participation à des activités de groupe ou de loisirs diminue le risque de fumer mais est, en revanche, associée à une plus grande fréquence d'usage d'alcool à risque ponctuel. Par ailleurs, la présence de liens sociaux est associée à des comportements alimentaires plus diversifiés et plus favorables à la santé.

Source : Christophe Léon, Enguerrand du Roscoät, La Santé en Action n°430, édité par Santé Publique France, décembre 2014

_

¹ Vs : versus (par comparaison)

² EDC: Episode Dépressif Caractérisé

Document 6 - L'inquiétude face au vieillissement chute à partir de 40 ans

Les conditions de vie des seniors et leurs attentes ne cessent d'évoluer : les retraités d'aujourd'hui sont, dans l'ensemble, plus à l'aise financièrement, plus familiers des nouvelles technologies, plus enclins à profiter des loisirs et à cultiver les liens sociaux. Alors que les questions relatives au vieillissement et à la perte d'autonomie sont très présentes dans le discours public en termes d'orientation des politiques, de coût et de projection individuelle, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) a souhaité mieux connaître l'image que les Français ont du vieillissement et la réalité exprimée par les principaux concernés. Pour cela, des questions ont été insérées dans le dispositif d'enquête du CRÉDOC sur les Conditions de vie et les Aspirations.

Tableau 1 : Le top 5 des thèmes d'information préférés des 60 ans et plus en fonction de leur niveau de diplôme

- Champ: 60 ans et plus -

Les thèmes préférés des 60 ans et plus, diplôme inférieur au Bac		Les thèmes préférés des 60 ans et plus, Bac et plus
1	L'entretien de la mémoire, du capital intellectuel (50%)	1 L'entretien de la mémoire, du capital intellectuel (65%)
2	Les démarches à réaliser concernant les droits (35%)	2 La prévention des maladies (38%)
3	La prévention des maladies (32%)	3 Les vacances, sorties, séjours (36%)
4	La nutrition, l'alimentation, la cuisine (30%)	4 Les nouvelles technologies, internet (31%)
5	Les vacances, sorties, séjours (30%)	5 Les activités physiques (28%)

Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016.

Graphique 1 : Et pour « bien vieillir », il faut avant tout :

- Champ: ensemble de la population -50 37 40 32 30 20 17 10 10 2 Avoir des amis, Rester à domicile Avoir un Avoir des loisirs Avoir un(e) aide des liens affectifs logement adapté à domicile le plus longtemps à sa situation possible

Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016.

Source : E. ALBEROLA, P. CROUTTE, S. HOIBIAN, Bien vieillir : avant tout, être au maximum de ses capacités intellectuelles, Consommation et mode de vie n°287 du 02/2017, CREDOC, En ligne sur www.credoc.fr, Consulté le 11/10/2018.

Document 7 - Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement

[...] La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement a définitivement été adoptée par le Parlement le 14 décembre 2015. [...] Sa promulgation est intervenue avant la fin de l'année permettant une entrée en vigueur au 1er janvier 2016. [...]

Il s'agit là d'un texte profondément contemporain qui doit mobiliser l'ensemble des politiques publiques afin de donner les moyens aux personnes âgées, même fragilisées, d'être actrices de leur parcours. Il apparaît tout aussi primordial de permettre aux âgés d'anticiper, de prévoir, pour mieux repérer et être en mesure de combattre les premiers facteurs de risque de perte d'autonomie autant que d'assurer un accompagnement de qualité, à domicile comme en établissement est essentiel.

Cette loi est porteuse d'un changement de regard sur la vieillesse. Envisager les personnes âgées dans leur diversité, c'est marquer la volonté profonde des pouvoirs publics de proposer une réponse adaptée à la richesse et à la pluralité des parcours de vie de chacun. Afin de permettre d'accompagner au mieux l'avancée en âge de la population, les acteurs publics et privés continueront d'être mobilisés pour le développement de la silver économie, filière d'innovation stimulant la croissance et l'emploi.

La loi prévoit la reconnaissance du statut de « proche aidant » et la création d'un « droit au répit » qui donnera à l'aidant les moyens de prendre du repos. Le montant de l'aide pourra être augmenté en cas de nécessité passagère, ou en cas d'hospitalisation du proche aidant. [...] Les salariés du secteur de l'aide à domicile – qui compte près de 97 % de femmes – sont soutenus dès 2015, avec 25 millions d'euros par an afin de revaloriser les salaires de la branche non lucrative.

Nous savons que l'avancée en âge aggrave et amplifie les disparités. [...] La loi a pour ambition de favoriser la mobilisation de la société toute entière autour du défi du vieillissement, dans sa double dimension du bien vieillir et de la protection des plus vulnérables.

Cette loi s'attache aussi à reconnaître la participation des personnes âgées à la définition des politiques locales d'autonomie, grâce notamment à la création d'un lieu, le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, dédié à l'expression des représentants des personnes âgées et des personnes handicapées sur ces sujets.

La mise en œuvre de la conférence des financeurs permettra, par ailleurs, d'assurer au niveau local une meilleure coordination des acteurs finançant des actions de prévention afin de proposer à toutes les personnes âgées une réponse cohérente et adaptée à leurs besoins [...].

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé. Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement. 2 mars 2018.

Disponible sur solidarites-sante.gouv.fr/, consulté le 26 septembre 2018.

Document 8 – Un nouveau portail internet pour bien vieillir

Depuis 2011, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (devenu Santé publique France le 1er mai 2016) a mis en place, avec les régimes de retraite, un important programme d'information s'adressant aux personnes de 55 ans et plus, ainsi qu'aux professionnels médicosociaux. Le site Internet pourbienvieillir.fr [...] s'adresse aux seniors et personnes âgées ainsi qu'aux professionnels du médico-social. L'ensemble des contenus proposés s'inscrit dans une approche globale et positive de la santé.



Dans l'espace destiné au grand public sont réunis tous les conseils pour un vieillissement en santé. [...]

Dans l'Espace pro, les professionnels trouveront, à travers trois rubriques, des informations sur les thématiques de prévention santé des aînés, des outils pour leurs actions Bien vieillir et des formations professionnelles en promotion de la santé.

Source : Santé Publique France. Un nouveau portail internet pour bien vieillir. 20 mai 2016..

En ligne sur www.santepubliquefrance.fr/, consulté le 21/09/ 2018

Document 9 – À Beaumont (Puy de Dôme) : une animatrice crée du lien social pour les personnes âgées isolées

La volonté des élus de sortir les usagers de leur isolement a conduit le centre communal d'action sociale (CCAS) de Beaumont³ à mettre tout en œuvre pour développer le lien social en proposant aux personnes âgées des sorties à la journée, des repas conviviaux, etc. Une animatrice diplômée en gérontologie sociale a été recrutée pour accroître le lien social dans une résidence dont la plupart des locataires sont des personnes âgées de 60 ans à 92 ans ; sa mission consiste également à permettre à d'autres habitants du quartier de participer à des actions, de créer des liens intergénérationnels, à terme avec d'autres structures municipales (petite enfance, animation de la cité). [...]

Parallèlement avec l'association régionale santé, éducation et prévention sur les territoires (Arsept) Auvergne, le CCAS a mis en place pour les seniors plusieurs ateliers, dont l'atelier équilibre, assuré par un animateur qualifié pour prévenir les chutes. [...] Les bienfaits sont indéniables. Par exemple, une personne ayant participé à un atelier équilibre a pu, grâce aux techniques apprises, se relever sans difficulté lors d'une chute. Certains participants ont retrouvé une joie de vivre communicative et des repères pour venir aux activités.

[...] Face à la demande, le CCAS met d'autres ateliers en place, toujours avec l'Arsept. Les ateliers nutrition et mémoire rencontrent un vif succès, et grâce au financement de la conférence des financeurs⁴ de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), un atelier carnet de vie [...] vient de débuter avec un petit groupe d'anciens Beaumontois.

De même, avec le comité régional d'éducation physique et de gymnastique volontaire d'Auvergne, des cours adaptés aux seniors ou à des personnes atteintes de maladies chroniques (diabète, rémission de cancer, etc.) sont proposés et animés par des éducatrices expérimentées et formées spécifiquement. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie et l'estime de soi, de se réadapter à l'effort, de limiter les facteurs de risques et surtout de partager, d'échanger avec d'autres personnes et d'entretenir un lien social.

[...] Des petits groupes d'usagers se sont constitués ; certains se retrouvent en dehors des ateliers, d'autres partagent des moments de convivialité autour d'un repas à thème mensuel, proposé par l'animatrice. [...] Désormais, les usagers de ces dispositifs sont force de proposition.

Source : C.MONTEILLET, Dossier « Promouvoir la participation sociale des personnes âgées. La santé en action, n° 443. Mars 2018.

-

³ Commune de 11 000 habitants, située dans le Puy de Dôme.

⁴ La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées est l'un des dispositifs de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Cette instance de coordination des financements à l'échelon départemental vise à développer les politiques de prévention de la perte d'autonomie. Elle définit un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention. Elle fédère les acteurs locaux sur des actions. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) verse à chaque département les concours financiers.

Document 10 - Le « Bien vieillir »

En 2009, les représentants de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) et de la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France (FCSF) ont signé une convention de partenariat intitulée : « Prévention de la perte d'autonomie : territoires et solidarité entre les âges ». Le but de cette convention est de prévenir les risques liés au vieillissement de la population française. La CNAV entend en effet exercer une vigilance particulière à l'égard des retraités qui connaissent une situation d'isolement et a jugé utile de se rapprocher de la FCSF, de façon à mieux structurer ses actions en direction des retraités.

- Cette convention est fondée sur les principes suivants :
 - Un constat commun, qui est celui d'une grande hétérogénéité des situations des retraités et des territoires qui les accueillent.
 - Une approche partagée de la prévention de la perte d'autonomie, prenant en compte l'hétérogénéité des publics vieillissants et la nécessité de développer des solutions collectives pour agir de manière pertinente. Cette approche se fonde en outre sur le principe de la valorisation du potentiel des séniors.
 - L'identification de quelques enjeux prioritaires, notamment l'accompagnement des ruptures (passage à la retraite, maladie, veuvage, etc.), la lutte contre l'isolement par le développement du lien intergénérationnel, l'échange de savoir-faire et enfin l'adaptation du territoire aux populations vieillissantes (habitat, accessibilité des lieux publics, etc.).
 - La volonté d'inventer au plus près des territoires, des communes, des quartiers, des réponses locales adaptées et inédites.
- Les objectifs du partenariat entre la CNAV et la FCSF sont les suivants :
 - Mieux connaître et faire remonter les besoins des populations retraitées des territoires concernés.
 - Développer des modes d'intervention s'appuyant sur le savoir-faire des centres sociaux dans le champ du développement social local.
 - Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé des retraités, s'appuyant sur les complémentarités entres les approches individuelles et collectives de l'action sociale.

Déclinaison régionale

Neuf régions pilotes dont l'Aquitaine, et ses centres sociaux sont en expérimentation. Le but est de développer des projets locaux de prévention sur les territoires. Une convention entre la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail d'Aquitaine (CARSAT) et l'Union Régionale de la Fédération des centres sociaux d'Aquitaine (URFCS) a donc été rédigée.

Depuis 2012, six centres sociaux de Dordogne se sont investis de la mission « bien vieillir ». [...]. En portant un regard « accru » sur les aînés du département, dont les plus de 65 ans représentent près du quart de la population, avec 13,2% de plus de 75 ans, les centres sociaux ont développé à la fois une action et un savoir-faire spécifiques, tout en tenant leur projet de société définitivement intergénérationnel et citoyen.

Avec le soutien de leurs partenaires CARSAT Aquitaine, CAF de Dordogne, MSA⁵, Collectivités territoriales, Conseil Général, Etat, ASEPT⁶, CLIC, CASSIOPEA⁷, associations et représentants de la société civile..., ils ont partagé leurs diagnostics, animé des temps de concertation et de recherche de solutions et, ainsi, renforcé leurs réponses, leurs actions.

Source : Fédération des Centres sociaux du Perigord. Le « Bien Vieillir ». En ligne sur dordogne.centres-sociaux.fr/. Consulté le 12 octobre 2018.

Document 11 - Bien vieillir dans la société



Conseil Lillois des Ainés – CCAS de Lille (59) - 234 058 habitants.

3ème prix du « Bien Vieillir dans la société ».

S'exprimer, être écouté, entendre, s'impliquer, agir, participer, etc. C'est dans le cadre d'une démarche volontariste de la Ville de Lille visant à promouvoir la démocratie participative qu'a été créé en 2009, le Conseil Lillois des Aînés (CLA).

Porté par la direction des personnes âgées – personnes handicapées de la Ville et du CCAS, en lien avec la direction de la Démocratie Participative, le Conseil Lillois des Aînés est composé de 60 membres élus pour trois ans. [...] Ce conseil permet aux lillois de s'exprimer sur tous les sujets, de contribuer à la définition de l'offre d'activités sociales et solidaires et d'animation portée par la ville à leur endroit et de contribuer à la réflexion menée sur l'habitat.

Le travail est organisé en trois commissions qui se réunissent régulièrement : les commissions « intergénérationnelle », « interculturelle » et « ville amies des aînées » 8. Les avis sont suivis de propositions concrètes comme par exemple la mise en place d'un réseau de bénévoles pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

D'autres idées comme le développement d'un réseau d'échange et de savoirs intergénérationnels, des projets de sorties impliquant tous les publics seniors dont ceux issus de l'immigration, devraient prochainement voir le jour.

Efficacité de l'organisation, partenariats forts, transversalité des approches, les résultats tant pour les publics impliqués que pour le CCAS sont très positifs.

Source : Boîte à idées - Projets transférables et adaptables, UNCCAS (Union Nationale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale) 2013, Page 7

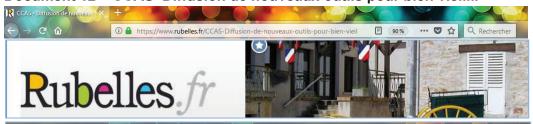
⁵ MSA: Mutualité Sociale Agricole

⁶ ASEPT : Association Santé Education et Prévention sur le Territoire

⁷ CASSIOPEA: Conseil Assistance Services Solidarité et Orientation sur les Personnes Agées et ou Handicapées (Association loi 1901 à but non lucratif).

⁸ Une « ville-amie des aînés » permet via ses politiques, services, lieux et structures aux personnes âgées de vieillir en restant actives.

Document 12 - CCAS Diffusion de nouveaux outils pour bien vieillir



Vie locale

CCAS - Diffusion de nouveaux outils pour bien vieillir

Madame, Monsieur,

Le vieillissement de la population est un enjeu sociétal majeur avec comme défi de prolonger l'autonomie et de soutenir santé et qualité de vie à domicile le plus longtemps possible.

C'est dans cet esprit que, "Santé Publique France" s'attache à renforcer les connaissances sur le bien vieillir des personnes âgées et de leur entourage ainsi que celles des professionnels de santé et médico-sociaux par des supports de communication, publications, enquêtes et partenariats stratégiques.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous présenter les nouveaux supports conçus par "Santé Publique France" en partenariat avec les caisses de retraite et destinés aux professionnels en contact avec les seniors et aux seniors eux-mêmes, que vous trouverez en pièce jointe :

1/ Le site internet : pourbienvieillir.fr

Ce site vous propose un espace de ressources professionnels qui vous est spécifiquement dédié en réunissant des outils pour vos actions bien vieillir en prévention et promotion de la santé.

2/ La brochure : Bien vieillir

Le livret d'accompagnement de la web série vous permet d'animer les actions Bien vieillir.

3/ Le dispositif : Bonne journée, bonne santé

Conçu pour les retraités en situation de précarité et les professionnels de terrain, vous est présenté dans le dépliant joint pour identifier ses enjeux et usages.

4/ Le mini catalogue

Vous permettra de prendre connaissance de l'ensemble des outils Bien vieillir de "Santé Publique France" pour les professionnels et le grand public. Ces productions sont disponibles à la commande et en téléchargement sur le site internet.

Cordialement.

B

Le Directeur Général de Santé Publique France - François BOURDILLON

Source : Site de la ville de Rubelles. Vie locale. www.rubelles.fr. Consulté le 11/10/2018

Document 13 - Brochure Vieillir ... et Alors ?



NOUS VIEILLISSONS, ET ALORS

C'est un phénomène naturel. En effet, tout au long de la vie, notre corps évolue et de nouveaux besoins apparaissent auxquels il est nécessaire de répondre. C'est pourquoi, les régimes de retraite et Santé publique France, agence reprenant entre autres les missions de l'Inpes, ont concu en partenariat ce guide.

Il s'inscrit dans la mission de prévention et de promotion de la santé de ces institutions qui vous conseillent et vous accompagnent pour bien vieillir et préserver votre autonomie.

En s'appuyant sur l'expertise de conseillers scientifiques, ce guide prend ainsi en compte les dimensions physiologiques, psychologiques et sociales de toutes les évolutions liées à l'avancée en âge.





«Échange de bons procédés : je fais réviser le français à un ado et lui me donne des cours d'informatique!»



CÔTOYER LES PLUS JEUNES

La spontanéité et le dynamisme des jeunes sont communicatifs ! Être à leur contact nous maintient dans le courant de la vie, de l'actualité. Alors, si vous avez des compétences en maths ou en anglais, pourquoi ne pas aider un collégien de votre quartier ou de votre commune ? Ou alors emmener les enfants de votre voisine choisir des livres à la bibliothèque municipale ? Et si vous vivez dans un grand appartement ou une maison, un étudiant sera ravi de vous rendre quelques services en échange d'une chambre. Quant à vos petits-enfants, organisez avec eux des sorties (au zoo, au cirque, en forêt...) ou des week-ends avec des activités qui les intéressent, ce sont de précieux moments de complicité.

Pour en savoir plus sur le bénévolat, vous pouvez vous adresser à votre Mairie ou consulter le site francebenevolat.org

S'ENGAGER DANS LA VIE ASSOCIATIVE

Vous avez des compétences et l'expérience de la vie... Pourquoi ne pas les mettre au service du monde associatif en devenant bénévole? Des cours d'alphabétisation à l'aide humanitaire, en passant par les clubs de sport ou les ateliers de bricolage, vous pouvez à l'envi vous investir dans une association, voire créer la

vôtre. L'occasion de se sentir utile aux autres et de faire des rencontres enrichissantes.

Votre commune vous offre également des possibilités d'engagement citoyen comme participer aux conseils de quartier, le relais entre les services de la mairie et la population, ou devenir membre du Conseil des sages, force de réflexion et de propositions pour les équipes municipales.

Quant aux jardins partagés, conçus et cultivés collectivement, ils se fondent sur les valeurs de solidarité et favorisent les rencontres entre générations.

Source : Brochure éditée par Santé Publique France, novembre 2016 En ligne sur www.inpes.santepubliquefrance.fr, le 11/10/2018